

2025-11-22



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : Monsieur POUGET AnthonyAgissant en qualité de président pour l'association : Écurie des 2 RivesTél. : _____ Mail : ecuriedes2rives@gmail.com

Agrément n° : _____

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➡ Voir tableau « Groupes de boissons » au dos de ce formulaire.

Du : Samedi 29 novembre 2025 à 14 heures 00Au : Dimanche 30 novembre 2025 à 02 heures 00A l'occasion de : Rallye Cœur du VignobleLieu de la manifestation : Commune de Rabastens - Salle R. Béteille

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 11 novembre 2025 Signature : _____**Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M POUGET Anthony de l'association ÉCURIE DES 2 RIVESEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à RabastensDu : Samedi 29 novembre 2025 à 14 heures 00Au : Dimanche 30 novembre 2025 à 02 heures 00A l'occasion de : Rallye Cœur du Vignoble

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 18 novembre 2025

Le Maire



Nicolas GERAUD